

Avenant N°1 - Contrat de Sous - Traitance _ CONDITIONS GENERALES

Référence : CST20241209 – Fi Fe

ENTRE LES SOUSSIGNES

HIGHSKILL

Société par actions simplifiées à associé unique au capital de 1 000 Euros

Ayant son Siège Social au 66 avenue des Champs Elysées, 75008 PARIS

Immatriculée sous le numéro 920 311 818 RCS Paris,

Représentée par la société GENIUS HOLDING en qualité de présidente elle-même représentée par Mohamed ELLOUZE, Agissant en qualité de Président, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

ci-après dénommée **le CLIENT** d'une part,

ET

Firas FESSI

Entrepreneur Individuel

Ayant son Siège Social au : F2 Consulting, Appartement 2, 5 rue Ampere, 92240 MALAKOFF

Immatriculé sous le numéro de SIRET : 838 147 049 00020

ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

ci-après dénommée **le PRESTATAIRE** d'autre part,

Article 1 : Objet

L'Objet du présent avenant est la prolongation de la durée du contrat de référence CST20241209 – Fi Fe, initialement signé le 04/12/2024, par les deux parties.

Les Conditions particulières, en annexe 1, présentent les détails de ces éléments.

Les autres Clauses du Contrat Initial restent inchangées.

Article 2 : Annexes

Le contrat comporte des Annexes faisant partie intégrante dudit Avenant.

Fait le 09/05/2025

A PARIS

Le CLIENT

Mohamed ELLOUZE

Président



LE PRESTATAIRE

Firas FESSI

Entrepreneur Individuel



(*) Parapher chaque page. Faire précéder la signature de la date, du nom et de la qualité du signataire.

Avenant N°1 - Contrat de Sous - Traitance _ Annexe 1 _ Conditions Particulières

Référence : CST20241209 – Fi Fe

ARTICLE A : DESCRIPTION ET LIEU D'EXECUTION DE LA PRESTATION

Nature et caractéristiques de la prestation

- Business Analyst
- Développement Dot Net

Tarifification

Il est convenu d'un tarif journalier de **418,5 € (Quatre Cent Dix-Huit Euros et Cinquante Centimes)**

H.T.

Date de début et Durée de la prestation

Début : 12/05/2025

Fin : 15/05/2026

Lieu d'exécution de la prestation

Adresse de la mission : CGI Finance, 69 Avenue de Flandre, 59700 Marcq-en Baroeul.

Télétravail : de lundi à jeudi en présentiel et le vendredi en télétravail.

Déclaration d'activité

Le PRESTATAIRE s'engage à transmettre son relève de prestations (jours prestés) au plus tard le 28 du mois.

ARTICLE B : FACTURATION

Modalités de règlement

Les factures sont émises mensuellement le dernier jour du mois et payables Fin de mois Date réception de la facture.

Adresses de facturation

HIGHSKILL

66 av des Champs Elysées

75008 PARIS

A envoyer par email à l'adresse : facturation@highskill.fr

Fait le 09/05/2025

A PARIS

Le CLIENT

Mohamed ELLOUZE

Président

LE PRESTATAIRE

Firas FESSI

Entrepreneur Individuel



(*) Parapher chaque page. Faire précéder la signature de la date, du nom et de la qualité du signataire